

Eosine

Aqueuse à 2 pour cent
GILBERT

Solution pour application locale

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

- Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » ?
3. Comment utiliser « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » ?
6. Informations supplémentaires.

1. Qu'est-ce que « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, Solution pour application locale » et dans quels cas est-il utilisé ?

Classe pharmacothérapeutique :

Colorant à visée asséchante, très faiblement antiseptique.

(D. Dermatologie)

Indications thérapeutiques

Traitement d'appoint des lésions de la peau susceptibles de se surinfecter, notamment érythème fessier du nourrisson (irritation et rougeur des fesses chez le nourrisson).

2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, Solution pour application locale » ?

Contre-indications

N'utilisez jamais « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » :

si vous êtes allergique à l'éosine.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN

Précautions d'emploi ; mises en garde spéciales

Faites attention avec « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » :

- Tout flacon entamé doit être utilisé rapidement pour éviter toute contamination microbienne.
- Ne pas utiliser de façon prolongée sur des surfaces étendues.
- Ne pas mettre en contact avec les yeux.
- Ne pas avaler.

Le produit provoque des taches sur les vêtements.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN, en particulier, éviter d'employer l'éosine aqueuse en même temps qu'une autre solution à application locale.

Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Vu son absence de toxicité, l'éosine aqueuse peut être employée sans restriction en période d'allaitement, du moins en solution aqueuse.

3. COMMENT utiliser « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, Solution pour application locale » ?

Posologie

Une à deux fois par jour, appliquer localement à l'aide d'une compresse stérile ou verser directement sur l'endroit à traiter.

Mode d'administration

Voie cutanée.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet :

- Eruptions localisées de la peau, sensibilisation à la lumière des surfaces traitées. Il faut avertir votre médecin.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, Solution pour application locale » ?

- Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.
- Ne pas utiliser « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » après la date de péremption mentionnée sur le conditionnement extérieur. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Conditions de conservation

Ce médicament est à conserver à une température inférieure à 30°C.

- Les flacons unidoses de 2 ml et 5 ml doivent être utilisés dans les 48 heures après ouverture pour éviter toute contamination microbienne.
- Les flacons de 50 ml et de 100 ml doivent être utilisés dans les 30 jours après ouverture.

Mises en garde contre certains signes visibles de détérioration

Ne pas utiliser, si vous remarquez que la dose est endommagée.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » ?

- Eosine disodique 2.00 g
- Eau purifiée

Qu'est ce que « EOSINE aqueuse à 2 pour cent Gilbert, solution pour application locale » et contenu de l'emballage extérieur ?

Solution pour application locale, en récipient unidose de 2 ml ou 5 ml, ou en flacon de 50 ml ou 100 ml

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est AVRIL 1996

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).

Pour les flacons de 50 ml et 100 ml, visser la capsule à fond pour perforer le flacon lors de la première utilisation.



« Les Laboratoires GILBERT participent à CYCLAMED, association chargée de la collecte et de l'élimination des déchets issus de médicaments. Ils vous demandent en conséquence de rapporter à votre pharmacien l'emballage de ce médicament vide ou non ».



(F) 14204 Hérouville-Saint-Clair cedex.

NR 12/09 - 16 245540